



## RÉFORME DE LA POLICE

# QUELLE PLACE POUR LES SCIENTIFIQUES ?



À ce jour, le préfigurateur Hugues FRELY ne garantit pas le rattachement de tous les agents sous une unique autorité hiérarchique ni ne peut définir en quoi consistera l'autorité fonctionnelle de la DNPJ sur le SNPS.

Ces questions seront seulement vues dans les prochaines semaines...

## L'AVENIR DE LA FILIÈRE EN JEU !

Il est tout de même regrettable de modifier une organisation centrale sans vision de son organisation sous-jacente !

Nous rappelons que le SNIPAT soutient l'idée d'une filière métier des sciences forensiques où chaque direction ferait partie d'un « conseil scientifique » pour exprimer ses besoins mais où l'autorité serait pleine sur l'ensemble des agents.

**LA RÉFORME DOIT ÊTRE UNE OPPORTUNITÉ POUR DES CHANGEMENTS AMBITIEUX ET VISIONNAIRES !**

